

Procédure de réception des boucles magnétiques

Grâce à la loi de février 2005 les établissements recevant du public (ERP) s'équipent progressivement en boucles à induction magnétique afin de faciliter l'écoute des personnes présentant une difficulté auditive. Pour être efficaces ces systèmes doivent être soigneusement calibrés afin de vérifier que l'installation a été faite dans le respect de la norme AFNOR EN 60118-4. Le Bucodes SurdiFrance et les distributeurs d'amplificateurs pour boucles à induction magnétique Ampetronic, Humantechnic, Phonic Ear, Univox recommandent la délivrance d'un certificat de conformité à cette norme, selon le modèle joint, signé par l'installateur.

La norme AFNOR EN 60118-4 de mars 2007

Cette norme définit 4 paramètres bien précis.

- Le champ magnétique en pointe doit atteindre 400mA/m (durée d'intégration 0,125ms).
- Les réponses en fréquences ne doivent pas varier de plus 3dB entre 100Hz et 5 000Hz.
- Le rapport signal sur bruit doit être de 47dB (pondération A).
- Le champ magnétique doit être uniforme dans toute la zone d'écoute.

Pour permettre une bonne écoute il est nécessaire de vérifier l'ensemble de ces conditions. Le respect de l'intensité du champ magnétique garantit que l'intensité sonore est suffisante, les réponses en fréquence permettent de vérifier que tout le spectre sonore est perçu de la même manière et le rapport signal sur bruit mesure l'impact des perturbations magnétiques parasites sur l'intelligibilité. Malgré l'installation d'un matériel adéquat de nombreux facteurs peuvent venir perturber ces paramètres : la présence de structures métalliques fait chuter le champ magnétique, des transformateurs ou du courant à 50Hz à proximité provoquent des bruits magnétiques. La taille et la forme de la salle peuvent rendre difficile le respect des valeurs recommandées en tous les points de celle-ci.

La procédure de réception

Le Bucodes SurdiFrance et les distributeurs d'amplificateurs pour boucles à induction magnétique Ampetronic, Humantechnic, Phonic Ear et Univox recommandent la procédure suivante :

- Sur le plan de la salle, déterminer les points où seront effectuées les mesures (centre, extrémités, points à proximité de structures métalliques ou de sources de bruits parasites).
- Mesures par l'installateur, après le réglage du matériel installé, des différents paramètres fixés par la norme AFNOR.
- Remise de ce document signé par l'installateur au gestionnaire de la salle.

Recommandation

Les gestionnaires de salle doivent veiller, lors de toute installation de boucle à induction magnétique, à ce que l'installateur délivre ce certificat de conformité. Même si le gestionnaire de salle n'a pas les compétences pour juger le résultat des mesures, ce « procès verbal d'installation » devrait pouvoir être consulté à tout moment pour un contrôle éventuel par une équipe de vérificateurs.

Certificat de conformité à la norme IEC 60118-4



1	Espace d'utilisation	Définition de la zone d'écoute pour les malentendants	
		Places assises <input type="checkbox"/>	Norme : 1m à 1,4m
		Places debout <input type="checkbox"/>	Norme : 1m à 2m

Croquis de la salle et de la zone d'écoute (indiquer l'échelle et les dimensions)

Indiquer 4 à 6 points (A à F) à l'intérieur de la salle pour effectuer les mesures – le centre, les coins, les côtés, devant derrière, etc.

Points des mesures	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Hauteur (en mètres) =											

2	Bruit de fond	recherche des zones d'écoute présentant un bruit de fond	Zones > -22dB Zones > -32dB	
----------	---------------	--	--------------------------------	--

3	Intensité du champ magnétique après réglages											
----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4	Réponse en fréquence après réglages	100Hz										
		1kHz										
		5kHz										

5	Mesure du champ magnétique après réglages											
----------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

6	Interférences	Existence d'autres systèmes à proximité	<input type="checkbox"/> Oui
			<input type="checkbox"/> Non

7	Test avec utilisateurs finaux										

Client : Installateur : Équipement :
 Lieu : Salle : N° de série :
 Commentaires :

Je déclare que l'installation est conforme à la norme IEC 60118-4	Signature de l'installateur :	Date : / /
--	-------------------------------	------------